

JUDO CLUB DU TRIEVES

OFFRE D'EMPLOI

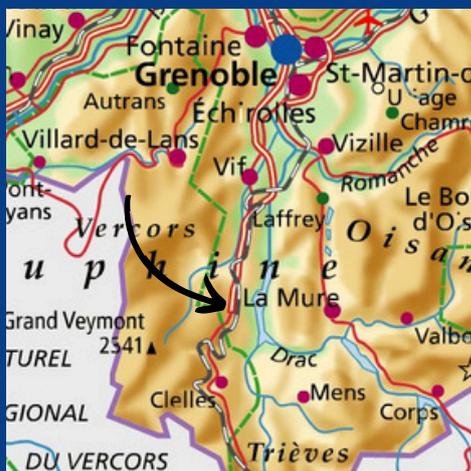
PROFESSEUR DE JUDO - JIJITSU



LOCALISATION

Le village de Monestier de Clermont, chef lieu de canton, est situé à 30 minutes au sud de Grenoble.

La commune est desservie par l'A51, la D1075 et la ligne TER Grenoble-Veynes.



CONTACT

☎ 06 16 13 25 69 ou 06 80 42 00 87

✉ judoclubdutrièves@hotmail.fr

📍 20b chemin des Chambons
38650 Monestier-de-Clermont

🌐 <https://judoclubdutrièves.ffjudo.com>

PRESENTATION

Vous êtes à la recherche d'un club pour développer vos compétences et vous épanouir dans un cadre de vie idéal proche de Grenoble et des montagnes, le Judo Club du Trièves vous propose un poste en CDI. Envoyer CV et lettre de motivation avant le 31/08.

Le Judo Club du Trièves possède le label club argent France Judo depuis 2 ans et compte à ce jour 131 licenciés. Il bénéficie d'un dojo communal et sera doté début 2025 d'un nouveau dojo avec 220m² de tatami et de tous les équipements nécessaires au développement du judo sur le territoire. Vous serez sous la responsabilité du bureau et vous travaillerez en collaboration avec d'autres enseignants.

Vous êtes diplômé d'un BPJEPS, DEJEPS ou BEES 1° ou CQP (projet de formation sur un BP obligatoire, nous pouvons vous aider dans un parcours de formation).

PLANNING DES COURS

Lundi	Jeudi	Vendredi
Judo Poussins 17h30 - 18h30	Jujitsu Jeunes 17h30 - 18h30	Judo Prima 16h45 - 17h30
Judo Benjamins-Minimes 18h30 - 20h	Ne-Waza / Kata 18h30 - 20h	Judo Mini-Poussins 17h30 - 18h30
Judo Cadets -> Vétérans 20h - 21h30	Taïso 20h - 21h30	Judo Poussins -> Minimes 18h30 - 19h30
		Jujitsu Minimes -> Vétérans 19h30 - 20h30
		Judo Cadets -> Vétérans 20h30 - 21h30

DESCRIPTION

- **Poste** à temps partiel 10h/semaine minimum avec possibilité d'évolution
- **Rémunération** à définir suivant le diplôme et l'expérience
- **Missions**
 - Encadrer et enseigner le judo, le jujitsu et le taïso aux différents publics les jeudis et les vendredis.
 - Accompagnement aux compétitions
 - Préparation aux différents grades
 - En charge du développement du judo/jujitsu dans les écoles et le collège
 - Participation à la vie associative (réunions, échanges interclubs, tournois interclubs), actions de promotions (forum des associations, portes ouvertes ...), stages lors des vacances scolaires.
- Autonome et dynamique, faire force de propositions pour le développement du club sur son territoire.